

CONSEIL D'ADMINISTRATION

657^e assemblée extraordinaire Procès-verbal version officielle

13 janvier 2026, à 17 h
En virtuel

Membres présent(e)s	Mesdames Lucie Chiasson, Lyne Demers, Julie Dunn, Michèle Kama, Dominique Leduc, Isabelle Prigent, Isabelle St-Hilaire Vézina, Chantal Malouin et messieurs Jean-François Bolduc, James-William Caron, Marc-André D'Amour, Hugo Lachance, Etienne Leduc, Marc Rémillard et Sébastien St-Amour
Membres absent(e)s	Mesdames Marie-Claude Côté et Camélia Houle
Sièges vacants	Représentant(e) universitaire Représentant(e) des étudiant(e)s – secteur préuniversitaire
Invité(e)s	Mesdames Annie Bélisle-L'Anglais, Édith Filiatrault et Monsieur Francis Bernard
Secrétaire de l'assemblée	Madame Geneviève Boileau

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Sujet pour adoption
 - 3.1. Réorganisation administrative à la Direction des services administratifs – Début des consultations
4. Point d'information
 - 4.1. Suivi – Sinistre à la résidence étudiante
5. Date et heure de la prochaine assemblée régulière : 3 février 2026 à 18 h 30, à la salle AR-20
6. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

À 17 h 02, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Jean-François Bolduc, président.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Bolduc dépose l'ordre du jour de la 657^e assemblée extraordinaire du 13 janvier 2026 pour adoption.

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson

Et appuyé par Mme Julie Dunn

A-657.2

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE
déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Sujet pour adoption

3.1. Réorganisation administrative à la Direction des services administratifs – Début des consultations

M. Marc Rémillard, directeur général, introduit le point. Il partage la présentation avec Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs.

En 2023, dans le cadre d'une réorganisation administrative et afin d'améliorer la supervision des manœuvres et du Service de la sécurité en soirée, il a été décidé de créer un poste temporaire de contremaître général de soir. Cette réorganisation permettait de dégager le régisseur général de plusieurs tâches cléricales et de supervision qui l'empêchaient de mettre en place un véritable programme de gestion de l'énergie et un programme de maintenance. Elle permettait aussi de faciliter la gestion de différents sous-traitants.

Suivant l'évolution des risques en lien avec les mesures d'urgence et la sécurité de la communauté collégiale, la Direction des services administratifs a analysé sa capacité à faire face aux défis actuels et à venir en lien, entre autres, avec les cibles à atteindre et les projets qui découlent du Plan stratégique 2023-2028. En décembre 2025, le détenteur du poste de contremaître général de soir a remis sa démission. À la suite de cette analyse et de ce départ volontaire, il apparaît nécessaire d'abolir le poste temporaire de contremaître général, d'ajouter un poste permanent de gestionnaire administratif, de revoir la structure hiérarchique et de réviser ainsi le partage des responsabilités de l'équipe d'encadrement du Service des ressources matérielles et des services communautaires. Il s'agit d'un exercice relevant du mandat annuel du directeur général que de s'assurer de l'efficacité de la structure organisationnelle.

Plusieurs éléments contextuels sous-tendent une telle réflexion :

Les enjeux et défis pour les prochaines années sont importants et le Cégep doit se doter d'une structure organisationnelle apte à les affronter :

- L'évolution du contexte externe et interne en lien avec les enjeux d'itinérance et de santé mentale, la hausse importante des exigences en matière de sécurité et de mesures d'urgence et des projets immobiliers menant à une hausse des superficies de bâtiment à surveiller et à entretenir;
- La recherche de l'efficacité dans notre modèle de gestion;
- La nécessité d'appuyer les directions dans leur développement institutionnel afin d'atteindre les objectifs du Plan stratégique.

En conclusion, la modification à la structure d'encadrement est devenue nécessaire pour permettre de mieux soutenir les équipes opérationnelles où le volume d'activités

et les défis à relever sont de plus en plus importants. Cette réorganisation permettra au Cégep d'être plus agile et de hausser la capacité de la Direction des services administratifs à appuyer le développement de l'organisation ainsi qu'à assurer une meilleure sécurité de la communauté collégiale.

Recommandations pour la structure hiérarchique de la Direction des services administratifs :

- De modifier la structure afin que les trois postes de cadres du Service des ressources matérielles et des services communautaires, soit un coordonnateur pour le volet planification et développement ainsi que d'un régisseur général et d'un gestionnaire administratif pour le volet des opérations, relèvent directement du poste de direction.

Recommandations pour le Service des ressources matérielles et des services communautaires :

- De créer un poste de gestionnaire administratif (ADM 5);
- Ce cadre supervisera les employé(e)s aux postes suivants :
 - 5 préposés à la sécurité;
 - Environ 3 agent(e)s externes en sous-traitance (plus remplaçant(e)s).

Impact financier :

- L'impact financier du retrait d'un poste de contremaître d'entretien général se situe actuellement entre 68 046 \$ et 90 727 \$ (ADM 3);
- L'impact financier de l'ajout d'un poste de gestionnaire administratif se situe actuellement entre 81 516 \$ et 108 684 \$ (ADM 5);
- L'impact financier maximal de l'ajout d'une prime de disponibilité pour le quart de soir au poste de régisseur général est de 5 175 \$;
- Donc un impact net annuel maximal de 23 132 \$.

Le document explicatif de la modification organisationnelle à la Direction des services administratifs est déposé en annexe. Des précisions sont apportées sur les rôles et responsabilités et les employé(e)s sous la supervision de chacun des cadres. Des détails sont donnés sur les impacts financiers du changement proposé à la restructuration. Finalement, en vertu des règles du gel d'embauche, il est précisé qu'une rencontre a été tenue avec les représentants du Ministère afin de justifier nos besoins et les changements. Il est rappelé que plusieurs travaux de préparation et de planification à réaliser pour consolider nos plans et mesures d'urgence, et ce, dans l'ensemble de nos campus. D'autres détails sont partagés sur la structure et les solutions mises en place pour bien assurer la couverture des différents besoins sur les divers quarts de travail. L'organigramme de la DSA a déjà été testé, en projet-pilote, dans les derniers mois.

À la fin de la présentation, des questions sont posées par les membres. Il est précisé que des modifications ont été apportées aux documents; les changements sont expliqués séance tenante, dont le changement de titre.

Considérant la hausse importante des exigences en matière de sécurité et de planification de mesures d'urgence;

Considérant que le ministère de l'Enseignement supérieur a autorisé le Cégep de pourvoir le poste de régisseur général sécurité et services communautaires (résidence et stationnement);

Il est proposé par Mme Lyne Demers
Et appuyé par M. Sébastien St-Amour

A-657.3.1

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, M. Marc Rémillard, à procéder aux consultations internes sur le projet de réorganisation administrative incluant la création du poste de régisseur sécurité et services communautaires (résidence et stationnement), tel que décrit dans le document « projet de réorganisation administrative à la Direction des services administratifs » daté du 13 janvier 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Point d'information

4.1. Suivi – Sinistre à la résidence étudiante.

M. Rémillard fait un dernier état de situation entourant le sinistre en suivi de la correspondance récemment acheminée aux membres sur ce dossier. Il fait le bilan des dernières démarches réalisées par les équipes du Cégep afin de leur communiquer les divers scénarios envisagés. En fonction du portrait en cours de finalisation, les besoins d'hébergement temporaires demeurent importants. Deux lieux d'hébergement seront requis pour relocaliser ceux et celles qui doivent l'être. Des appels seront refaits auprès de l'ensemble du groupe afin de discuter et partager le plan de réintégration partielle. La réouverture de la résidence se fera progressivement, à compter du 26 janvier. Selon les informations préliminaires, la réintégration complète pourrait être finalisée en mars, mais la situation demeure évolutive. M. Rémillard salue le travail colossal d'Alexandre Bolduc et de Mme Annie Bélisle-L'Anglais depuis le début de la crise. L'équipe de la Direction des affaires étudiantes est également très mobilisée dans cet événement. Un accompagnement est en place ainsi que des compensations financières pour ceux et celles qui sont relocalisé(e)s. Les membres saluent l'agilité et le plan d'action en cours.

5. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 3 février 2026 à 18 h 30, à la salle AR-20 du Cégep de Valleyfield.

6. Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par M. James-William Caron

A-657.5

DE CLORE LA 657^e ASSEMBLÉE extraordinaire du
conseil d'administration à 17h50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean-François Bolduc
Président de l'assemblée

GB/am/mjd
PV CA657



Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée